

Publié le 14 février 2018

Picard reste à la maison

La célèbre enseigne française installera son siège social à Fontainebleau en 2019. Une volonté de retour aux sources très largement favorisée par la Sem Pays de Fontainebleau, qui va construire le bâtiment pour le louer à Picard.



« Nous avons tout mis en œuvre pour que **Picard** installe son siège social à Fontainebleau. Nous sommes heureux d'avoir trouvé la solution ». C'est avec émotion qu'**Olivier Levalois**, directeur général de la **Sem Pays de Fontainebleau**, résume l'histoire du retour de la célèbre enseigne là où elle naquit en... 1906. C'est à cette date que Raymond Picard créait « Les glaciers de Fontainebleau », une fabrique de pains de glace pour maintenir les aliments au frais.

Un siècle plus tard, Picard est la **première entreprise française de produits surgelés** et réalise un chiffre d'affaire annuel d'environ 1,5 milliard d'euros. L'enseigne n'a pas vraiment délaissé Fontainebleau, puisqu'une centaine de salariés y travaillent déjà ainsi qu'une cinquantaine de salariés en poste à Nemours. Elle souhaitait regrouper ses entités locales dans un seul espace à Fontainebleau et y constituer son siège social. « Or, l'entreprise a un modèle économique particulier, elle veut louer ses locaux, non les construire ou les acheter », indique Olivier Levalois.

7,5 millions d'euros de travaux

Un premier projet public-privé a été imaginé aux Halles à fourrage dans le quartier de Magenta mais il a échoué. « La Sem a alors été missionnée pour proposer un second projet et trouver un site en mesure d'accueillir le bâtiment, indique Olivier Levalois. Une recherche des fonciers disponibles a permis d'arrêter le choix du terrain des Glières au sud de Fontainebleau ». Un volontarisme salué par le président de Picard Surgelés, **Philippe Dailliez** : « Cela fait plusieurs années que nous travaillons en étroite collaboration avec les équipes de la Sem Pays de Fontainebleau et de la ville de Fontainebleau pour permettre à notre société de renforcer sa présence historique sur le territoire », affirme-t-il.

La Sem va donc construire le siège social, qui sera ensuite loué par Picard. Une nouvelle qui réjouit les élus : « L'aboutissement de ce projet démontre notre capacité collective à porter de nouvelles opérations structurantes », assure le président de l'agglomération **Pascal Gouhoury**. Même son de cloche du côté du maire de Fontainebleau, **Frédéric Valletoux** : « Ce projet donne une nouvelle impulsion à la dynamique d'aménagement du sud de l'agglomération. Nous sommes fiers qu'une entreprise de premier plan comme Picard choisisse de renforcer sa présence dans notre ville qui devient de plus en plus attractive ».

Le cabinet **Architecture-Studio** assurera la maîtrise d'œuvre, la société **Demathieu & Bard** sa construction.

« L'objectif est de réaliser un bâtiment durable, intégré dans son environnement et offrant la synthèse entre des attentes esthétiques, économiques et sociales », explique Olivier Levalois. Un projet estimé à 7,5 millions d'euros HT, et dont les travaux commenceront en septembre 2018, pour une livraison prévue fin 2019.



L'entrée du futur siège social de Picard. Photo : Sem Pays de Fontainebleau